

# Dépôt des archives et de la bibliothèque du Chapitre de la Cathédrale de Sion 04 | 11 | 2016





**INVITATION POUR LES MÉDIAS** 

28 octobre 2016

# Dépôt des archives et de la bibliothèque du Chapitre cathédral de Sion aux Archives de l'État du Valais et à la Médiathèque Valais

Mesdames et Messieurs.

Le Chapitre de la cathédrale de Sion dépose ses archives et sa bibliothèque aux Archives de l'Etat du Valais et à la Médiathèque Valais à Sion. Prestigieux du point de vue de son volume et de son contenu, l'ensemble documente plus de 1000 ans de présence des chanoines à Valère. Il constitue également une source majeure de l'histoire du Valais au cours du Moyen Age et de l'Ancien Régime en raison du rôle politique et religieux exercé par le Chapitre aux côtés de l'évêque de Sion sur l'ensemble du territoire cantonal et dans les régions voisines. Ce dépôt témoigne de l'excellente collaboration qui s'est établie entre le Chapitre et le Canton.

Au nom de la cheffe du Département **Esther Waeber-Kalbermatten**, j'ai le plaisir de vous convier à une **conférence de presse** qui se tiendra

Vendredi 4 novembre à 10.30 heures Aux Arsenaux (salle de conférence), Rue de Lausanne 45, Sion

Pour vous présenter ce fonds d'importance internationale, qui contient notamment le plus ancien registre sur papier au nord des Alpes, et procéder à la signature de l'acte de dépôt, la cheffe du DSSC sera accompagnée de **Jacques Cordonier**, chef du Service de la culture, d'**Alain Dubois**, archiviste cantonal, de **Damian Elsig**, bibliothécaire cantonal, du **Chanoine Richard Lehner**, doyen du Chapitre, du **Chanoine Josef Sarbach**, archiviste du Chapitre et de Madame **Chantal Ammann**, archiviste paléographe.

La **documentation** vous sera remise sur place. Vous la trouverez également, comme de coutume, sur le site Internet <a href="www.vs.ch">www.vs.ch</a> dans les rubriques habituelles. En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

André Mudry
Chef de l'Information





**KANTON WALLIS** 

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

4 novembre 2016

Dépôt des archives et de la bibliothèque du Chapitre de la Cathédrale de Sion aux Archives de l'État du Valais et à la Médiathèque Valais

(IVS).- Le Chapitre de la Cathédrale de Sion déposera son fonds d'archives aux Archives de l'État du Valais et sa bibliothèque à la Médiathèque Valais-Sion. La convention de dépôt signée ce jour fixe le principe et les étapes de ce transfert effectif à la mi-2019. Cet ensemble prestigieux documente plus de 1000 ans de présence des chanoines à Valère et en ville de Sion et, de manière plus générale, sur le territoire du Valais et des régions voisines.

#### Des liens entre le Chapitre, les Archives et la Médiathèque

D'abord conservées dans un local attenant à l'église de Valère, puis déménagées en 1958 dans un bâtiment du Chapitre en ville de Sion et en 1992 dans une aile du palais épiscopal, la bibliothèque et les archives du Chapitre ont beaucoup voyagé au cours des dernières décennies. D'ici la mi-2019, elles éliront domicile aux Arsenaux, à Sion. Pour les Archives de l'Etat du Valais et la Médiathèque Valais, qui y résident depuis mai 2016, il s'agit de la première convention de dépôt signée conjointement.

#### Ce fonds prestigieux documente 1000 ans d'histoire valaisanne

Mis bout à bout, la bibliothèque et les archives du Chapitre représentent près de 160 mètres linéaires de documents de différents types : parchemins, rouleaux de parchemins, registres, livres imprimés ou documents sur support papier. Elles couvrent par ailleurs une très large période, qui court du IX<sup>e</sup> siècle pour le document le plus ancien (un manuscrit juridique) à nos jours. Les archives permettent ainsi de retracer l'évolution du Chapitre à la fois dans ses lignes de permanence et de fracture et dans ses dimensions religieuses, politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles. En ce sens, elles constituent le complément indispensable au fonds d'archives de la Bourgeoisie de Sion pour toute personne qui souhaite étudier l'histoire de la ville de Sion et complètent les fonds d'archives communales et privées collectées depuis près d'un siècle par les Archives de l'Etat du Valais. Parmi les trésors déposés, il convient de citer une très belle collection de 121 manuscrits liturgiques, juridiques et scolaires réalisés entre le IX<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, les 338 volumes de reconnaissances foncières rédigées entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle ou encore les 337 volumes de minutes de notaires compilés entre le milieu du XIIIe siècle et le début du XVIIIe siècle, dont les minutes rédigées par le notaire Martin de Sion entre 1275 et 1300, qui constituent à la fois le plus ancien registre sur support papier conservé au nord des Alpes et le plus ancien registre particulier d'un notaire public suisse.

Une bibliothèque et un fonds d'archives à conserver et à mettre en valeur

Le dépôt de la bibliothèque et des archives a pour objectifs d'assurer la préservation de ce riche patrimoine pour les générations à venir et la mise à disposition de ce dernier auprès d'un large public. Si le Chapitre reste légalement propriétaire de l'ensemble, il délègue en revanche la responsabilité de sa conservation aux Archives de l'Etat du Valais et à la Médiathèque Valais. Ces dernières s'engagent ainsi à le conserver, à l'inventorier et à le gérer selon les normes et standards de la profession. Le Chapitre a déjà fait numériser au cours des dernières années ses manuscrits les plus précieux, visibles sur la plateforme e-codices (<a href="https://www.e-codices.unifr.ch">www.e-codices.unifr.ch</a>), et ses minutes de notaires, qui peuvent être consultées sur le site digi-archives (<a href="https://www.digi-archives.org">www.digi-archives.org</a>). Les Archives de l'Etat du Valais et la Médiathèque Valais s'inscriront dans ce sillage en proposant de nouvelles actions de mise en valeur, afin de rendre ce passé accessible à tous. Quant aux documents, ils pourront être consultés à terme aux Vallesiana, le nouvel espace dédié au patrimoine valaisan au sein des Arsenaux, à Sion, tandis que leur description sera consultable sur le site Vallesiana (<a href="https://www.vallesiana.ch">www.vallesiana.ch</a>).

#### Personnes de contact :

- Jacques Cordonier, chef du Service de la culture jacques.cordonier@admin.vs.ch, tél. 027 606 46 70 / 079 402 36 41
- Alain Dubois, archiviste cantonal alain.dubois@admin.vs.ch, Tél. 027 606 46 05 / 079 741 40 97
- Damian Elsig, bibliothécaire cantonal damian.elsig@admin.vs.ch, Tél. 027 606 46 56
- Stefan Margelist, procureur du Chapitre stefan.margelist@cath-vs.org Tél. 079 420 00 76
- Josef Sarbach, archiviste du Chapitre josef.sarbach@bluewin.ch
   Tél. 079 463 75 33

Infos médias et illustrations disponibles sous : https://www.vs.ch/web/culture/infos-medias médias



# Chanoine Josef Sarbach, archiviste du Chapitre de la Cathédrale de Sion

### La bibliothèque et les archives du Chapitre 1000 ans d'existence du Chapitre – 1000 ans d'histoire de Valère De Valère aux Arsenaux, en passant par Mathieu Schiner et l'Evêché

Madame la présidente du Conseil d'Etat, Messieurs Jacques Cordonier, Alain Dubois et Damian Elsig, Madame Chantal Ammann, Mesdames et Messieurs, et Chers confrères,

Notre confrère Martial Carraux, qui est malheureusement décédé il y a quelques semaines, s'était rendu en France l'an dernier afin d'assister à un cours de formation continue destiné aux directeurs de pèlerinage. Avant leur réunion de travail, les différents participants s'étaient retrouvés dans une cathédrale pour la prière commune. Alors que notre confrère s'apprêtait à prendre place dans le chœur, un sacristain un peu zélé lui rappela que les stalles étaient réservées aux chanoines. A quoi notre chanoine Carraux répondit avec un aimable sourire: «Mais j'en suis un!»

Même si aucune stalle ne nous attend aujourd'hui, on peut néanmoins se demander ce qu'est au juste un chanoine. En bref, un chanoine est un prêtre diocésain nommé par l'Evêque en accord avec le Chapitre, et qui est intégré au sein du Chapitre – avec tous les droits et devoirs liés à la fonction – par l'ensemble des chanoines lors d'une simple cérémonie religieuse. Le Chapitre, quant à lui, s'applique à prêter assistance à l'Evêque, et ce au plan matériel comme au plan personnel. Il arrive ainsi que le vicaire général pour le Haut-Valais, le vicaire général pour le Bas-Valais de même que le vicaire épiscopal, en tant que chanoines, se mettent entièrement au service de l'Evêque. Propriétaire et, par là même, responsable de l'entretien de la Cathédrale, le Chapitre tient cette dernière à la disposition de l'Evêque ainsi que de la paroisse pour les fêtes liturgiques.

Le Chapitre a son siège sur la colline de Valère, qui est devenue l'un des deux emblèmes de la ville de Sion. La Basilique de Valère demeure dès lors l'Eglise principale du Chapitre, comme en attestent les sceaux les plus anciens et les armoiries du Chapitre. Les locaux attenants à la Basilique, qui ont récemment été transformés en musée avec talent, ont abrité durant des siècles les objets précieux, qui sont aujourd'hui à l'honneur, à savoir des missels manuscrits et d'autres écrits liturgiques, des originaux de contrats écrits sur le plus vieux papier de Suisse (et troisième plus ancien d'Europe), une multitude de parchemins, ainsi qu'une foule d'incunables et de documents dédiés au Chapitre. Ils sont tous d'une importance historique considérable pour notre canton et au-delà. Alain Dubois, archiviste cantonal, vous parlera d'ailleurs en détail de la qualité et du volume de cette collection. Les objets ici exposés vous donnent un tout petit aperçu des œuvres uniques qui ont été collectées.

Dans les années 1958-1959, ces ouvrages précieux ont été déplacés de Valère vers la Maison du Chapitre nouvellement bâtie à la rue Mathieu-Schiner n° 5, l'objectif étant d'assurer leur conservation et de les rendre plus facilement accessibles à des recherches scientifiques. La transformation des caves du Palais épiscopal en Musée de l'Évêché et l'installation d'abris et de bureaux ont ensuite entraîné le déménagement de l'ensemble des archives du Chapitre à la Place de la Planta à fin 1992.

Depuis 2003, Chantal Ammann-Doubliez a examiné, à la lumière des documents de l'époque, les quelque 10'000 fiches qui étaient encore réunies en majeure partie à Valère par le chanoine Dionys Imesch. Elle les a complétées et a saisi électroniquement chacune des entrées afin d'améliorer et accélérer le travail de recherche. Aujourd'hui, personne n'a une meilleure vision d'ensemble des trésors qui y sont entreposés que Madame Ammann. Dès lors que ces locaux se destinent aujourd'hui à de nouveaux projets et que la construction de nouveaux espaces d'entreposage se profile pour les Archives cantonales, le Chapitre a décidé – de concert avec le canton – de confier cette précieuse collection de documents dans sa totalité aux Archives de l'Etat du Valais et d'en permettre ainsi une meilleure mise en valeur.

Lorsque les chanoines commencent, deux fois par jour, la prière de l'office à la Cathédrale «recto tono», avec les mots «Deus, in adiutorium meum intende, \* Domine, ad adiuvandum me festina», au moment de marquer la pause, on perçoit toujours un écho venu de la nef de la Cathédrale et qui est comme une résonance de la prière de l'office des chanoines vieille de presque mille ans. Reste donc à souhaiter qu'à l'avenir, un écho semblable s'élèvera des archives du Chapitre entreposées dans les murs des Archives de l'Etat du Valais.

Je vous remercie de votre attention.

Josef Sarbach, chanoine, 04.11.2016



Alain Dubois, archiviste cantonal

# La Bibliothèque et les Archives du Chapitre de Sion : contenu, importance et quelques trésors

Le fonds d'archives déposé par le Chapitre cathédral de Sion constitue, d'une part, l'un des deux plus importants ensembles de l'époque médiévale conservés en Valais, avec celui de l'Abbaye de Saint-Maurice. Il représente, d'autre part, une source irremplaçable de l'histoire valaisanne, en raison du rôle politique et religieux exercé par le Chapitre jusqu'à la fin de l'Ancien Régime aux côtés de l'évêque de Sion, et à la suite de la perte irrémédiable des archives de ce dernier lors de l'incendie de la ville de Sion survenu en 1788. Quant à la bibliothèque du Chapitre, elle constitue la plus importante série de manuscrits de l'époque médiévale conservée non seulement en Valais, mais également en Suisse romande. Le tout forme un ensemble d'importance nationale, voire internationale pour certains de ses éléments.

#### 1. Un fonds prestigieux qui retrace 1000 ans d'histoire valaisanne

La bibliothèque et les archives du Chapitre de Sion constituent tout d'abord un fonds prestigieux du point de vue de leur volume et de la période qu'elles couvrent. Mises bout à bout, elles représentent en effet près de 160 mètres linéaires de documents de différents types : parchemins, rouleaux de parchemins, registres et documents sur support papier. L'ensemble couvre par ailleurs un très large spectre temporel, qui court du IX<sup>e</sup> siècle à nos jours et permet ainsi de retracer l'évolution du Chapitre de Sion à la fois dans ses lignes de permanence et de fractures et dans ses dimensions religieuses, politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles. En ce sens, il constitue le complément indispensable au fonds d'archives de la Bourgeoisie de Sion pour toute personne qui souhaite étudier de manière exhaustive l'histoire de la ville de Sion. Il complète par ailleurs, de manière plus générale et sur tout le territoire du Valais et des régions voisines, les fonds d'archives communales et privées collectés depuis près d'un siècle par les Archives de l'Etat du Valais et les bibliothèques anciennes déposées à la Médiathèque Valais.

Le contenu de la bibliothèque et des archives étant vaste, il serait vain de tenter de le présenter de manière exhaustive. En voici néanmoins quelques jalons qui permettent d'en entrevoir toute la richesse et qui attestent les diverses fonctions exercées par les chanoines :

• Fonctions spirituelles. La bibliothèque du Chapitre conserve, d'une part, 121 manuscrits qui datent du IX<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci se composent essentiellement de manuscrits liturgiques (antiphonaires, graduels, psautiers, missels et bréviaires), de textes de droit et de livres scolaires. La bibliothèque du Chapitre renferme, d'autre part, 300 imprimés compris entre le XV<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels 88 incunables. Il s'agit essentiellement d'ouvrages à caractère religieux (bibles, missels, bréviaires, écrits des pères de l'Eglise, théologie dogmatique et polémique, mystique ou encore recueils de sermons), de livres de droit, d'œuvres à caractère historique ou littéraire et d'ouvrages de linguistique.

- Fonctions économiques et administratives. Les archives du Chapitre contiennent de nombreux documents qui résultent de son fonctionnement au quotidien et de l'administration de son patrimoine. Les 40 registres des procès-verbaux des réunions capitulaires (les Calendes) constituent ainsi un témoignage extraordinaire sur le déroulement des activités et la résolution des problèmes auxquels était confronté le Chapitre de Sion du début du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Quant aux comptes, ils se subdivisent en quatre séries classées chronologiquement qui rendent compte de l'évolution du patrimoine du Chapitre et de sa gestion au cours des siècles. Les comptes de la métralie forment ainsi la série la plus importante et contiennent les pièces relatives au patrimoine commun des chanoines du second quart du XIV<sup>e</sup> siècle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (2 registres et 38 dossiers). A cette série s'ajoutent les comptes des anniversaires (13 dossiers : 1373-XIX<sup>e</sup> siècle), les comptes des églises de Valère et de Sion (9 dossiers : 1366-1831), les comptes de la généralité (7 dossiers : 1648-1848) et des fragments de comptes divers rassemblés dans deux boîtes d'archives (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Enfin, les 338 volumes de reconnaissances foncières couvrent une période comprise entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle et sont classées par bénéficiaire: Chapitre, prébendes, dignitaires, autels et chapelles, confrérie du Saint-Esprit et hôpital de Sion, prieurés d'Ayent-Granges et de Saint-Pierre-de-Clages ou encore mense épiscopale.
- Fonctions de chancellerie. Le Chapitre de Sion a exercé à partir du XII<sup>e</sup> siècle le droit de chancellerie, qui lui a été concédé par l'évêque de Sion et qui s'étendait à l'origine sur l'ensemble du territoire du Valais. Ont ainsi été préservés les registres de chancellerie sur parchemin et les minutes de notaires sur papier de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, essentiellement du reste pour la période comprise entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle. Ces minutes se subdivisent en deux séries : la série A ou les minutes reliées (337 volumes) et la série B ou les dossiers non reliés (197 dossiers). Il s'agit non seulement du plus important corpus d'archives notariales pour le Valais médiéval, mais également du plus beau fonds suisse de registres de notaires pour les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Parmi ces archives figure un véritable trésor : le registre sur papier de maître Martin de Sion (1275-1300), qui constitue à la fois le plus ancien minutier de notaire public conservé sur le territoire suisse et le plus ancien registre sur papier conservé au nord des Alpes.
- Fonctions juridictionnelles. Le fonds contient également 35 parchemins et 27 dossiers d'affaires judiciaires qui couvrent la période comprise entre 1338 et 1894. Il s'agit avant tout de pièces de procédure qui concernent soit le Chapitre dans son ensemble, soit des chanoines à divers titres. On y recense ainsi des mémoires, des mandats, des citations à comparaître, des litiges pour des rentes non payées, des auditions de témoins, des investitures, des sentences, des tutelles ou encore des excommunications.
- Fonctions de chartrier. Enfin, le chartrier du Chapitre de Sion est constitué par 219 boîtes d'archives de documents réunis entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle et classés en fonction de diverses thématiques : statuts, ventes, achats, testaments, confréries...

Ces quelques exemples suffisent à montrer toute la richesse d'un fonds d'archives qui retrace de manière minutieuse à la fois la petite et la grande histoire du Chapitre de Sion et restitue les mille et une facettes de la vie sur la colline de Valère et, de manière plus large, sur le territoire du Valais et des régions voisines au cours des 1000 dernières années.



Damian Elsig, bibliothécaire cantonal

# Présentation des différentes étapes de la conservation et du traitement du fonds, jusqu'à la consultation par le public

Trésor sans argent – Les archives du Chapitre cathédral rappellent des splendeurs passées…et disparues. Il faudrait aujourd'hui des troupeaux de mécènes, et non plus de moutons, pour leur venir en aide.

Ce commentaire, issu d'un article daté de 2005 et signé Véronique Ribordy (*Le Nouvelliste* du 14 janvier), rend bien compte de la situation de la bibliothèque et du fonds d'archives du Chapitre cathédral de Sion ; car en effet, la valeur patrimoniale de ce fonds, parfaitement indéniable, semble aujourd'hui proportionnelle aux ressources qu'implique sa gestion à long terme.

Suite à une rencontre en mai 2015 entre l'évêque Mgr. Lovey, son Conseil épiscopal et la direction du Service de la Culture du Canton du Valais, un groupe de travail, formé de représentants du Chapitre et du SC, a été mis sur pied avec le mandat d'examiner des solutions aux problématiques propres à la gestion de ces archives, surtout en ce qui relève de leur conservation, de leur traitement, ainsi que de leur valorisation eu égard au public. Un premier résultat de ce groupe de travail réside dans l'élaboration d'une convention de dépôt, qui a été signée par les partenaires. Ce texte prévoit que le Chapitre reste légalement propriétaire de l'ensemble, mais délègue en revanche la responsabilité de sa gestion aux Archives de l'Etat du Valais et à la Médiathèque Valais ; ces dernières s'engagent ainsi à le conserver, à l'inventorier et à le gérer selon les normes et standards de la profession.

Ci-dessous, voici en résumé quelques étapes-clé de la collaboration, telle qu'envisagée par les partenaires respectifs engagés dans cette opération de dépôt :

- pour la conservation : les Archives de l'Etat du Valais et la Médiathèque Valais mettent à disposition des lieux adaptés au stockage des archives et de la bibliothèque du Chapitre, conformément aux normes actuelles prévalant dans le domaine des biens culturels. Tandis que les locaux de dépôt souterrains de la Médiathèque Valais sont d'ores et déjà en fonction et peuvent accueillir la bibliothèque du Chapitre, ceux des Archives de l'Etat du Valais seront construits à l'horizon de fin 2018. Ces deux dépôts vont se situer sur le site des Arsenaux à Sion, donc sur un seul et même site, un élément facilitant à la fois la gestion et la mise à disposition centralisée des fonds.
- Le traitement : même si le Chapitre a entrepris récemment des actions de traitement du fonds, notamment par le biais des recherches de Mme Chantal Ammann-Doubliez, des travaux conséquents restent à réaliser, par exemple en ce qui a trait à l'inventorisation, à la recherche, à la restauration, ainsi qu'au catalogage du fonds. Ces travaux sont indispensables : sans eux, ce trésor ne pourrait tout simplement pas être exploité.

La valorisation: au cours des dernières années, le Chapitre a déjà fait numériser ses manuscrits les plus précieux; ceux-ci sont déjà consultables sur la plateforme e-codices (www.e-codices.unifr.ch), tout comme ses minutes de notaires, qui peuvent être consultées sur le site digi-archives (www.digi-archives.org). Les Archives de l'Etat du Valais et la Médiathèque Valais proposent d'inscrire leur prochaines actions dans ce sillage, en développant de nouvelles actions de mise en valeur, afin de permettre à tout un chacun, qu'il soit professionnel ou amateur, de mieux s'approprier cette matière historique. Quant aux documents, ils pourront être consultés, à terme, aux Vallesiana, ce nouvel espace dédié au patrimoine valaisan qui se trouve lui aussi sur le site sédunois des Arsenaux; leur description sera consultable en ligne, sur la plate-forme des Vallesiana (www.vallesiana.ch).

Pour la suite des opérations, le groupe de travail va continuer ses travaux conjoints, suite à cette signature, avec pour objectif que les différents publics (chercheurs, passionnés, curieux...) puissent accéder à l'entier de ce patrimoine unique d'ici à 2019.

Il faut souligner que les compétences et les connaissances nécessaires à l'exploration et l'exploitation du fonds d'archives et de la bibliothèque du Chapitre se trouvent non seulement chez les Archives de l'Etat du Valais et de la Médiathèque Valais, mais aussi et surtout aux gestionnaires actuels des fonds au Chapitre; c'est pourquoi il est fondamental, pour les prochaines étapes, que se poursuive leur implication directe dans le projet global. Certes, il faudra trouver des ressources supplémentaires, notamment en termes de financement, afin de mener ce projet de collaboration à son terme. Mais une solide base pour contribuer à la pérennisation de ce patrimoine est ainsi désormais établie par le biais d'un engagement institutionnel assuré par la convention tripartite.



**KANTON WALLIS** 

ALLOCUTION D'ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN

# Le Chapitre cathédral de Sion dépose ses archives et sa bibliothèque aux Archives de l'Etat du Valais et à la Médiathèque Valais

Monsieur le chanoine, Josef Sarbach

Madame l'archiviste, Chantal Ammann,

Messieurs Jacques Cordonier, Alain Dubois et Damian Elsig,

Mesdames, Messieurs les représentants des médias,

Mesdames, Messieurs,

J'ai récemment regardé un documentaire sur les animaux. On y parlait des comportements étranges que l'on peut observer dans le règne animal.

Le comportement du coucou était examiné en détail. Tout le monde sait que le coucou pond ses œufs dans les nids des autres oiseaux. Pour nous les humains, cela est incompréhensible et égoïste, car nous estimons la situation fausse et la jugeons du point de vue purement émotionnel.

Pourtant le coucou a toujours la meilleure solution à l'esprit pour sa progéniture, son plus grand et plus précieux trésor. Il veut en effet lui offrir la meilleure protection possible.

Il est passablement difficile pour les parents du coucou, qui sont quelque peu volumineux et lourds, de ramasser suffisamment d'insectes pour leurs petits. Les oiseaux de plus petite taille peuvent le faire plus aisément.

Ainsi, le comportement du coucou n'est nullement antisocial, mais au contraire extraordinairement social :

# Il confie son plus grand trésor entre les mains des autres.

Cela, vous l'avez justement fait, Monsieur le chanoine Sarbach, par votre signature. Vous avez confié votre trésor à la Médiathèque et aux Archives de l'Etat du Valais, même si les documents restent la propriété du Chapitre de la Cathédrale.

Je vous remercie de la grande confiance que vous nous témoignez par cet acte. Vous avez agi pour le bien de toute la population.

#### A l'avenir:

- nous pourrons tous bénéficier d'un accès facilité à ces documents;
- tous les documents se trouveront sous le même toit;
- et la conservation professionnelle de ces documents de valeur sera assurée.

Grâce à cette signature, vous garantissez aux générations futures la préservation de ce précieux patrimoine et le placez également à la disposition d'un large public.

J'aimerais adresser tous mes remerciements à Chantal Ammann-Doubliez et à Messieurs Damian Elsig, Alain Dubois et Jacques Cordonier, ainsi qu'aux membres du groupe de travail. C'est grâce à une collaboration constructive que ce dépôt a pu être planifié et réalisé en un si court laps de temps.

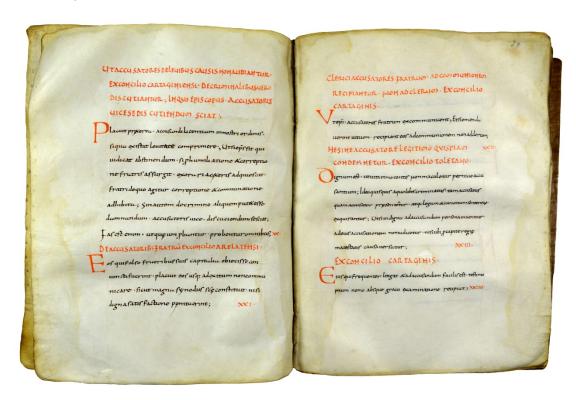
Cher Monsieur Sarbach – je vous promets que la Médiathèque et les Archives de l'Etat prendront le plus grand soin du trésor du Chapitre de la Cathédrale que vous nous avez confié.

Je souhaite à toutes et tous plein succès dans la mise en œuvre par étapes de cette réalisation.

### Annexe: Visuels LDD à disposition des médias

>>> téléchargeables sur le site https://www.vs.ch/web/culture/infos-medias

1) Recueil systématique de textes de droit canon appelé *Dacheriana* (première moitié du IX<sup>e</sup> siècle)

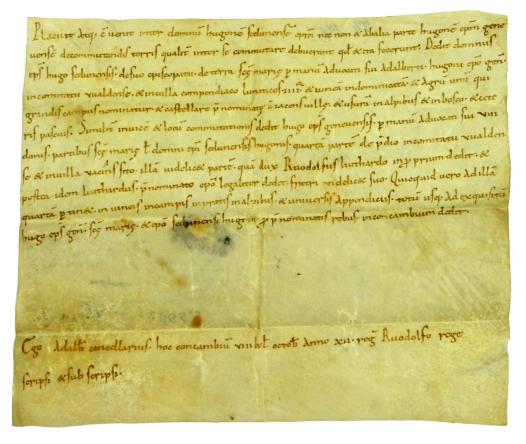


© ACS, Ms. 120, fol. 23v - 24r

Rédigé durant la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, ce manuscrit est le plus ancien manuscrit conservé dans la Bibliothèque du Chapitre de Sion, où il s'y trouve depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins. Il s'agit d'un recueil systématique de textes de droit canon qui a été écrit à Lyon, vers l'an 800, dans le cadre de la réforme de l'Eglise menée par Charlemagne. Ce recueil porte le nom de son premier éditeur, dom Jean-Luc d'Achéry, un moine bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, qui fut notamment bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (1609-1685). Il est écrit en minuscule caroline.

Parchemin, 158 fol., 25.5 x 19 cm; latin ACS, Ms. 120

#### 2) Echange de terres sur la Riviera vaudoise (24 septembre 1005)

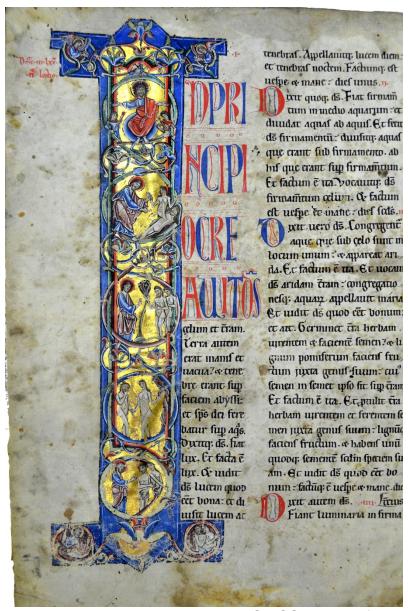


© ACS, Th. 14-1

Ce document, qui date de 1005, est le plus ancien document à caractère administratif conservé dans les Archives du Chapitre de Sion. Il s'agit d'un échange de terres entre Hugues, évêque de Sion, nommé comte du Valais en 999, et Hugues, évêque de Genève. Le premier cède au second diverses terres situées à Villeneuve et dans les environs, tandis que ce dernier donne en retour à l'évêque de Sion le quart de la terre de Vacins, au-dessus de la Tour-de-Peilz.

Parchemin, 26 x 21.5 cm; latin ACS, Th. 14-1

### 3) Bible de Valère, volume I (dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle)

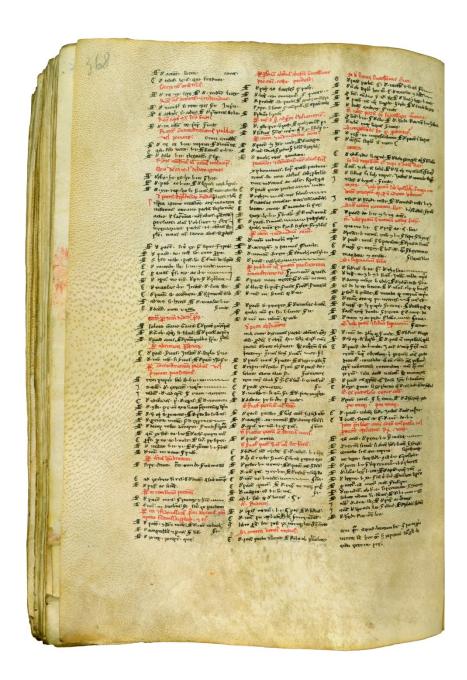


© ACS, Ms. 12, fol. 2v

Le colophon rédigé au XIII<sup>e</sup> siècle, après la mort du donateur, nous apprend que la Bible en trois volumes de Valère a été offerte à la communauté des chanoines de Sion vers 1195, à l'occasion de la fête de l'Epiphanie, par Willencus de Venthône, qui sera doyen de Sion de 1208 à 1232. Le premier volume se compose des premiers livres de l'Ancien Testament (Pentateuque et livres de Josué, des Juges, de Ruth et des Rois) ; il a été calligraphié par deux moines copistes. La parenté entre la Bible de Valère et une Bible conservée à Grenoble semble suggérer qu'elles ont été exécutées dans le scriptorium d'un même monastère chartreux de Haute-Savoie. Le Chapitre de Sion conserve encore dans sa bibliothèque les deux autres volumes de la Bible (Ms. 13 et 14).

Parchemin, 299 fol., 51 x 34.5 cm; latin ACS, Ms. 12

### 4) Miscellanées juridiques (première moitié du XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle)



© ACS, Ms. 83, fol. 184v (p. 368)

En grande partie rédigé durant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, ce manuscrit composite rassemble divers ensembles de textes juridiques : des commentaires de textes, un fragment de vocabulaire juridique, un sommaire du premier livre du Code de Justinien, des quæstiones, des textes de Pillius, d'Azon, de Roffredo de Bénévent, ainsi que d'autres juristes.

Parchemin, 264 fol., 37.3 x 26 cm; latin ACS, Ms. 83

### 5) Accord au sujet d'un fief (1227)



© ACS, Th. 37-6

Accord entre Landry de Mont, évêque de Sion, et Rodolphe de Conthey, au sujet du fief que l'évêque avait acheté de dame Belon de Baix sur le territoire de la paroisse de Loèche. Ce document est particulièrement intéressant en raison des traces de chirographe visibles sur sa partie supérieure. Le chirographe est un acte établi en deux exemplaires sur une même feuille de parchemin. Les deux textes identiques sont séparés par une ligne de grands caractères appelée devise. Le parchemin est ensuite découpé en ligne droite ou en dents de scie au milieu de la devise. Dans ce document, la devise est CHIROGRAPHUM. Le rapprochement des deux exemplaires, qui seul permet la lecture de la phrase centrale, garantit sans discussion possible leur authenticité en cas de litige entre les deux parties contractantes au sujet du contenu du document.

Sceau pendant de Landry de Mont, évêque de Sion ; Sceau pendant du Chapitre cathédral de Sion ; Sceau pendant de Rodolphe, vidomne de Conthey

Parchemin, 22 x 21 cm; latin ACS, Th. 37-6

## 6) Statuts du Chapitre de Sion (1er mai 1252)

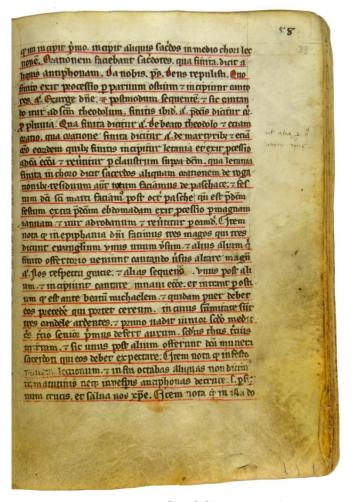


© ACS, Tir. 3-9

Statuts d'Henri de Rarogne, évêque de Sion, et du Chapitre de Sion au sujet des bénéfices ecclésiastiques des chanoines défunts. Ce document est particulièrement important, car il définit le principe du rattachement de quatre chanoines à la cathédrale de Sion (église Notre-Dame des Glariers), les autres chanoines restant à Valère.

Sceau pendant d'Henri de Rarogne, évêque de Sion ; Sceau pendant du Chapitre cathédral de Sion.

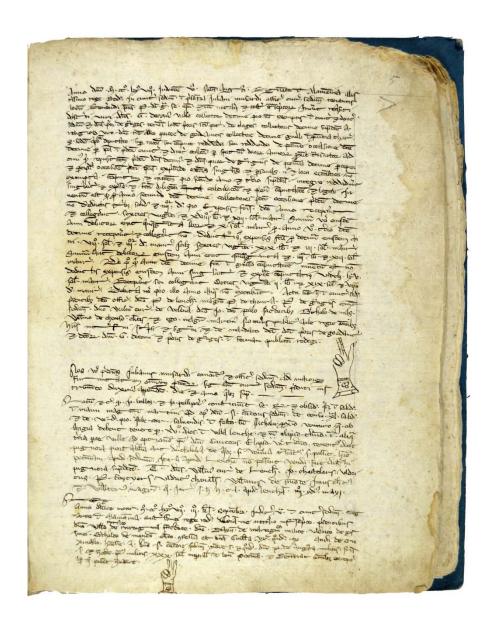
Parchemin, 27.5 x 12.5 cm; latin ACS, Tir. 3-9



© ACS, Ms. 47, fol. 33r

Au Moyen Age, les livres liturgiques d'une église importante sont à la fois constitués de livres utilisés lors des messes (missel, lectionnaire, évangéliaire ou graduel) et de livres utilisés à l'occasion de la célébration des offices divins (psautier, antiphonaire ou bréviaire). La nécessité de célébrer les fêtes religieuses selon leur importance et les règles générales et locales à maintenir rendaient nécessaire la confection d'un véritable mode d'emploi. A l'époque médiévale, on l'établissait une fois pour toutes sous la forme d'un livret complet qui détaillait la manière dont se déroulait la liturgie au quotidien. C'est l'Ordinaire ou le Liber Ordinarius. L'Ordinaire de Sion apporte ainsi un éclairage intéressant sur l'organisation à proprement parler du Chapitre cathédral (présentation des différentes fonctions), l'organisation des cultes et la liturgie mise en œuvre, notamment à l'occasion des cérémonies propres au diocèse de Sion (dédicace de l'église de Valère, fêtes de Saint-Théodule ou de Saint-Charlemagne, par exemple) ou encore les objets de culte et le matériel liturgique.

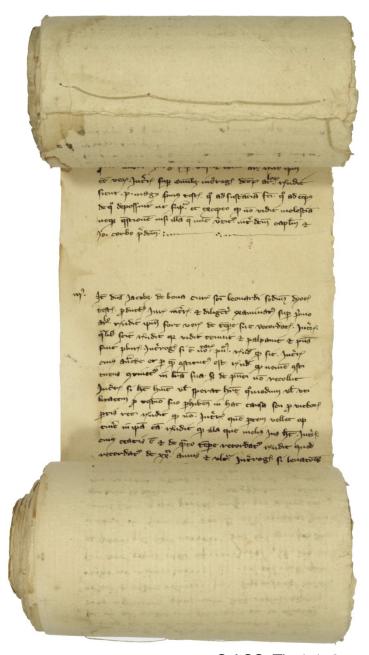
Parchemin, 62 fol., 24.5 x 17 cm; latin ACS, Ms. 47



© ACS, Min. A 2, fol. 5r

Ce registre de maître Martin de Sion est à la fois le plus ancien registre de papier conservé au nord des Alpes et le plus ancien registre particulier d'un notaire public suisse. Il comporte 185 actes levés entre 1275 et 1300 qui se répartissent comme suit : 87 actes sont des actes notariés, 85 autres actes sont des chartes rédigées selon le formulaire de la chancellerie de Sion, 6 actes ne relèvent ni d'actes notariés ni de chartes sédunoises et 6 actes, étrangers au minutier, sont écrits sur du parchemin ou du papier insérés dans la reliure.

Papier, 51 fol., 24 x 31 cm; latin ACS, Min. A 2

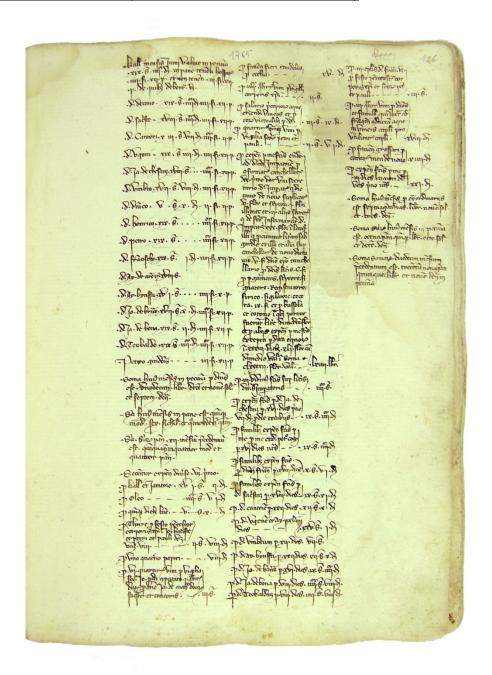


© ACS, Tir. 1-153

Ce rouleau, incomplet du début, contient diverses pièces cousues bout à bout provenant du procès intenté par le Chapitre de Sion en 1357-1359 au notaire impérial Jean Corboz, de Veysonnaz. Celui-ci entend défendre son droit de chancellerie sur lequel le notaire empiète par son activité en stipulant notamment des testaments. On y lit en particulier l'audition de vingt-six témoins, produits par le notaire en 1358 et les actes qu'il invoque pour étayer sa défense.

Papier, rouleau de 27 feuilles, 15 x 1100 cm ; latin ACS, Tir. 1-153

### 10) Livre de la métralie (deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle)



© ACS, Métralie 2, p. 126

Le livre de la métralie est un recueil de documents administratifs en lien direct avec l'histoire et les droits du Chapitre de Sion. Organisé par thèmes, il est tenu de 1363 à 1380 presque sans discontinuité. Il contient notamment des procès-verbaux des réunions capitulaires, des distributions d'argent et de pain aux chanoines, des comptes, diverses listes (notamment recteurs d'autels, paroisses relevant du Chapitre cathédral ou encore noms des prébendes), un précieux inventaire des églises de Sion et de Valère, et un état des revenus de plusieurs prébendes. Il a été complété au XV<sup>e</sup> siècle.

Papier, 434 pages, 42 x 30 cm; latin ACS, Métralie 2



© ACS, Ms. 19, fol. 34r

Guillaume de Rarogne, évêque de Sion, décide à la fin des années 1430 de doter le Chapitre de Sion d'un Missale speciale Sedunense. Il en confie la rédaction à Jean Thieboudi, qui achève son travail le 10 septembre 1439. Le missel est un livre liturgique qui contient tous les textes nécessaires à la célébration de l'eucharistie : chants, lectures, prières et même indications des gestes à effectuer par le prêtre. Le Missale speciale Sedunense contient ainsi les textes utilisés durant l'année liturgique lors des diverses célébrations de l'eucharistie sur le territoire du diocèse de Sion. Il se compose d'un calendrier, du Proprium de tempore, de l'Ordo et canon missæ, du Commune sanctorum, du Proprium de sanctis et des Missæ pro defunctis, ainsi que de trois messes dédiées à une dévotion particulière (messes votives).

Parchemin, 150 fol., 35.5 x 26 cm; latin ACS, Ms. 19



© ACS, Frag. 78

Ce découpage, qui constitue en quelque sorte un instantané du Chapitre de Sion, a été réalisé entre le 7 février et le 15 avril 1733 si l'on en croit la liste des présences aux calendes consignées dans les procès-verbaux. Les chanoines y sont recensés d'après leurs fonctions et leur date d'entrée au sein du Chapitre, selon un ordre qui part du sommet à gauche pour gagner le fond à droite. Ce découpage est par ailleurs intéressant pour le chronogramme qu'il comporte. Un chronogramme est une inscription en prose ou en vers dont les lettres correspondant à des chiffres dans un système de numération littérale permettent de former la date d'un événement. Ainsi, la devise « VIVat VenerablLe CapItVLVM SeDVnense [Que vive le Vénérable Chapitre de Sion] » permet de former le chiffre MDCLLVVVVVVIII, soit 1733.

Papier, 21.5 x 31.5 cm; latin ACS, Frag. 78